

**LES FRAIS D'ADMISSION SONT DE 50 \$ POUR TOUS LES PROGRAMMES**

**Programmes préuniversitaires**

Total des frais	Détails des frais	Description
6 218 \$ (par session)	195 \$	Frais d'inscription / session
	1 825 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 198 \$	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec). <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>

**Techniques de commercialisation de la mode (ATE) - 571.C0**

Total des frais	Détails des frais	Description
7 675 \$ (par session)	195 \$	Frais d'inscription / session
	2 035 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	5 445 \$	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec). <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>

**Techniques d'éducation à l'enfance (ATE) - 322.A1  
Techniques de tourisme (ATE) - 414.A0**

Total des frais	Détails des frais	Description
6 428 \$ (par session)	195 \$	Frais d'inscription / session
	2 035 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 198 \$	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec). <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>

**Techniques d'éducation spécialisée - 351.A1  
Techniques de gestion et intervention en loisir - 391.A0  
Techniques d'archives médicales - 411.A0  
Techniques de gestion hôtelière - 430.A0**

Total des frais	Détails des frais	Description
6 363 \$ (par session)	195 \$	Frais d'inscription / session
	1 970 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 198 \$	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec). <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>